

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

DEL-2026 --DCP-16

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 06 MARS 2026**

**ACTE MODIFICATIF N°2 AU MARCHÉ PUBLIC « LOCATION LONGUE DUREE DE
VEHICULES POUR LE Sy.MEG »**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 06 du mois de mars à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Électricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni pour la 2^{ème} fois à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	COMMUNES	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	Abymes	DAVID	Pierre-Emile			HOUBLON	Christine		
2	Abymes	LOUIS-MARIE	Annie			CELIGNY	Jean-Luc		
3	Anse-Bertrand	DELTA	Edouard			BELIA	Georges		
4	Anse-Bertrand	BERAL	Olga			ELEORE	Jean-Pierre		
5	Baie-Mahault	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	Baie-Mahault	MOUSSE	Tony			BERNADOTTE	Denis		
7	Baillif	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	Baillif	FAIRFORT	Éric			BABEL	Fred		
9	Basse-Terre	ATALLAH	André			ISSA	Jean-François		
10	Basse-Terre	PETRO	Sonia			REJON	Philippe		
11	Bouillante	ABELLI	Thierry			COËZY	Georget		
12	Bouillante	ABSALON	Kévin			SIBA	Denise		
13	Capesterre B/E	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle		
14	Capesterre B/E	JOSPITRE	Christian			BALON	David		
15	Deshaies	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	Deshaies	VALLUET	Anselme			MOUILA	Gladys		
17	Désirade	ROBIN	Sabrina			SAINT-AURET	Sylvette		
18	Désirade	DESIREE	Pierre			ROSEAU	Fabrice		
19	Gosier	FRAIR	Jules			BORDELAIS	Félicien		
20	Gosier	JEANNE	Ghylaine			BEAUPERTHUY	Emmery		
21	Gourbeyre	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole			DI RUGGIERO	Patrick		
22	Gourbeyre	POMPILIUS	Anaïs			DI RUGGIERO	Nicole		
23	Goyave	EMMANUEL	Félix			SAHAI	Serge	X	
24	Goyave	BROCHANT	Patrick			TARER	Philippe		
25	Lamentin	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	Lamentin	COMBES	Yvon			BEAUZOR	Lucien		
27	Marie-Galante	MAES	Jean-Claude			ETZOL	Maryse		
28	Marie-Galante	NAVIS	François			TOTO	Joel		
29	Morne -à - l'Eau	MANNE	Éric			DANQUIN	Alberte		
30	Morne -à - l'Eau	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	Moule	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick		
32	Moule	ARMOUGOM	Betty			LOQUES	Rose-Marie		

	<i>COMMUNES</i>	<i>TITULAIRES</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	<i>SUPPLEANTS</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	Petit-Bourg	DEZAC	Philippe			COQUITTE	Richard	X	
34	Petit-Bourg	CHICOT	Eddy			LUCE	Fabrice		
35	Petit-Canal	CHERALDINI	Laurent			VERVIN	Rony		
36	Petit-Canal	KINDEUR	Ornella			MORDIER	Rose-Lise		
37	Pointe-à-Pitre	DURIMEL	Harry			PELLECUIER	François		
38	Pointe-à-Pitre	GALVANI	Tania			LOUIS	Jimmy		
39	Pointe-Noire	ELIZABETH	Camille			PHIBEL	Christine		
40	Pointe-Noire	MELANE	Merlin			FAMIBELLE	Roselise		
41	Port-Louis	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	Port-Louis	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	Saint-Claude	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	Saint-Claude	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre			BON	Pascal	X	
45	Sainte-Anne	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	Sainte-Anne	COUPPE DE K/MARTIN	Georges			NARDIN	Georges		
47	Sainte-Rose	CRAIL	Christophe			DELOS	Sylvie		
48	Sainte-Rose	REPIR	Jimmy			MAURIELLO	Edmée		
49	Saint-François	ABELA	Jean-Marie			PARSHAD	Alain		
50	Saint-François	ALBERT	Richard			VEYRIER	Didier		
51	Terre de Bas	EZELIN	Jean-Claude	X		BRUDEY	Jérôme		
52	Terre de Bas	PETIT	André			BEAUJOUR	M. Dany		
53	Terre de Haut	BONBON	Louly			BRUDEY	Jérôme		
54	Terre de Haut	PROCIDA	Gérard			AZINCOURT	Allan		
55	Trois-Rivières	SACILÉ	Serge			LOSAT	Albert		
56	Trois-Rivières	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	Vieux-Fort	ANDRÉ	Héric			DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	Vieux-Fort	MICHINEAU	Magloire			RÉNIA	Olivier		
59	Vieux-Habitants	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	Vieux-Habitants	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : M. Olivier MOUNSAMY

**ACTE MODIFICATIF N°2 AU MARCHÉ PUBLIC « LOCATION LONGUE DUREE DE
VEHICULES POUR LE Sy.MEG »**

A l'issue d'une consultation en procédure d'appel d'offres, le syndicat a contractualisé le 28 mars 2025 avec la société CGFF pour la location d'une flotte de dix (10) véhicules à usage de service et de fonction sur une durée de cinq ans.

En raison de l'évolution de l'organigramme du syndicat et singulièrement de la création d'un poste de direction générale adjointe votée au mois de janvier dernier, la flotte automobile doit évoluer via l'introduction d'un véhicule supplémentaire.

Cette modification est rendue possible sur le fondement de la clause de réexamen mentionnée au Cahier des Clauses Particulières du marché ; il s'agit dès lors de louer un onzième véhicule répondant aux caractéristiques de type 2 telles qu'énumérées dans ce même cahier.

Conformément aux délégations de pouvoir confiées par le Comité Syndical par délibérations DEL-2014-RH/SJ-40 du 12 Décembre 2014 et DEL-2020-DAG-34 du 25 Septembre 2020, le Président a pris la décision de procéder à la modification de ce marché après émission de l'avis des membres de la Commission d'Appel d'Offres le 26 février 2026.

La durée de location de ce nouveau véhicule s'étalera de la date de livraison à la date de fin du marché (estimation : 49 mois) ce qui n'influe donc pas sur la durée d'exécution du marché.

Le tableau ci-après récapitule les caractéristiques et les coûts inhérents désormais au marché.

ACTE MODIFICATIF N°2 AU MARCHÉ PUBLIC « LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULES POUR LE Sy.MEG »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L.1321-1, L.1321-2, L.1321-9, L.2113 et suivants, L.5212-16 et L.5711-1

Vu le Code de la Commande Publique et ses articles R. 2124-1, R. 2124-2, R.2161-2 à R.2161-5

Vu la délibération DEL-2014-RH/SJ-40 du Comité Syndical en date du 12 Décembre 2014 donnant délégation permanente de pouvoir du Comité Syndical au Président relative à la conclusion de marchés publics

Vu la délibération DEL-2020-DAG-34 du Comité Syndical en date du 25 Septembre 2020 relative à la délégation de pouvoir du Comité Syndical au Président du Sy.MEG

Vu la délibération DEL-2025-DCP-36 du Comité Syndical en date du 28 Novembre 2025 relative à l'attribution du marché public « Location longue durée de véhicules pour le Sy.MEG »

Vu l'acte modificatif n°1 ayant trait au marché public « Location longue durée de véhicules pour le Sy.MEG » datée du 14 octobre 2025 rendue exécutoire le 17 octobre 2025

Vu l'avis rendu par l'instance d'attribution à savoir la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 26 février 2026

Le comité syndical, après en avoir entendu le rapport,

DECLARE :

Article 1 : Avoir pris connaissance de l'évolution des besoins concernant le marché public dédié à la « Location longue durée de véhicules pour le Sy.MEG » (cf. tableau en page suivante).

Article 2 : Avoir pris connaissance de la signature l'acte modificatif n°2 par le Président du Sy.MEG avec la société Conseil Gestion et Financement de Flotte SARL (CGFF) domiciliée à Voie Principale de Jarry - 97122 BAIE MAHAULT le 02 mars 2026 conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres.

Article 3 : Que les obligations relatives aux attributions confiées au Président en matière de passation formalisée ont bien été respectées.

		Modèles de véhicules acceptés en proposition initiale					Modèle Acte modificatif n°1	Modèle Acte modificatif n°2
		Type 1 – Modèle DUSTER	Type 2 – Modèle Captur	Type 3 – Modèle E- 3008	Type 4 – Modèle 3008 V4 Allure	Type 5 – Modèle Citroën e-C3 Max	Type 4 – Modèle Kia Sportage en lieu et place de 3008 V4 Allure	Type 2 – Modèle Captur
Avant acte modificatif	Nombre de véhicules	5	1	1	1	2		
	Coût unitaire mensuel hors option en HT	643,77 €	623,62 €	912,97 €	726,31 €	640,51 €		
	Coût unitaire mensuel avec option en HT	740,67 €	717,55 €	1 055,75 €	832,95 €	741,03 €		
	Délai de livraison	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	45 jours		
	Estimation au 07/04/2025 (date de notification) au 06/04/2030*	222 201,00 €	43 053,00 €	63 345,00 €	49 977,00 €	88 923,60 € *		
A compte des actes modificatifs	Nombre de véhicules	5	1	1	0	2	1	1
	Coût unitaire mensuel hors option en HT	643,77 €	623,62 €	912,97 €	726,31 €	640,51 €		716,82 €
	Coût unitaire mensuel avec option en HT	740,67 €	717,55 €	1 055,75 €	832,95 €	741,03 €	1 079,04 €	823,79 €
	Délai de livraison	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours		
	Estimation du 02/03/2026 (date de notification) au 06/04/2030 après acte modificatif	222 201,00 €	43 053,00 €	63 345,00 €	2 498,85 €**	88 923,60 €	61 505,28 €***	40 365,71 €

- * Cette estimation est fondée sur la base d’une durée de 60 mois à compter de la date de notification du marché.
- ** correspondant au coût de 3 mois de loyer effectif
- *** correspondant au coût de 57 mois de loyer (durée restant à courir sur la durée du marché)

	DUSTER - Type 1	CAPTURE - Type 2	E-3008 - Type 3	3008 V4 Allure - Type 4	Citroën e- C3 Max - Type 5	Kia Sportage	CAPTURE Type 2 - n°2	Total
Quantité véhicules	5	1	1	1	2	1	1	11
Estimation du 07/04/2025 au 06/07/2030 (à compter de la notification)	222 201,00 €	43 053,00 €	63 345,00 €	49 977,00 €	88 923,60 €		0,00 €	467 499,60 €
Estimation du 07/04/2025 au 06/07/2030 (à compter de la notification) après acte modificatif n°1	222 201,00 €	43 053,00 €	63 345,00 €	2 498,85 €	88 923,60 €	61 505,28 €	0,00 €	481 526,73 €
Estimation (à compter de la date notification) après acte modificatif N°2*	222 201,00 €	43 053,00 €	63 345,00 €	2 498,85 €	88 923,60 €	61 505,28 €	40 365,71 €	521 892,44 €

*L’introduction du 11^e véhicule implique une location prévisionnelle sur 49 mois.

Au final, les incidences financières s’établissent comme suit :

	Evolution en valeur par rapport à la valeur initiale	Ecart en % par rapport à la valeur initiale
Quantité véhicules	+1	
Estimation du 07/04/2025 au 06/07/2030 après acte modificatif n°1	14 027,13 €	3,00%
Estimation sur 49 mois après acte modificatif N°2	54 392,84 €	11,63%

Article 4 : Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.